



IFM3R  
54, rue de la Baugerie  
44230 Saint Sébastien sur Loire

Standard : 02 51 79 81 84  
Fax : 02 40 80 62 94  
[www.ifm3r.eu](http://www.ifm3r.eu)

**Concours 2012**

Les modalités d'admission à l'**Institut de formation en massage-kinésithérapie** de la Région des Pays de la Loire sont fixées réglementairement (Arrêté du 23/12/1987 modifié – Arrêté du 2 juin 2010).

L'Institut organise, sous le contrôle de l'**Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire**, un concours dont les épreuves se dérouleront à **NANTES** le :

---

**VENDREDI 20 AVRIL 2012 à 13h30**

**Lieu : Parc des expositions de la Beaujoire à NANTES**

---

La présidence du Jury 2012 est assurée par le Directeur de l'Institut Régional de Formation aux Métiers de la Rééducation et de la Réadaptation des Pays de la Loire de St Sébastien sur Loire qui nomme les membres du jury.

Le nombre de places ouvertes au concours 2011 était de **84** places pour l'**Institut de formation en masso-kinésithérapie de St Sébastien sur Loire**.

### ***Conditions d'inscription au concours***

---

Pour être candidat(e) aux épreuves d'admission il faut :

- Etre âgé(e) de 17 ans au moins au 31/12/2012.
- Etre inscrit en classe de terminale (admission conditionnée à l'obtention du baccalauréat).
- Etre titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

Titres ou situations admis en équivalence du baccalauréat :

- Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU).
- Expérience professionnelle d'une durée de cinq ans ayant donné lieu à cotisations à la sécurité sociale ou activités assimilées (service national, inscription à l'ANPE en qualité de demandeur d'emploi, dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi, d'une qualification...).

Coût : 105.00 €

### ***Formalités d'inscription***

---

**Procéder à votre pré-inscription via le site internet et vous recevrez par mail le dossier complet à envoyer**

**au plus tard le :**

---

**VENDREDI 10 février 2012 (dossier reçu à l'IFM3R)**

---



Institut Régional de  
Formation aux Métiers  
de Rééducation  
et de Réadaptation  
Pays de la Loire  
**PÉDICURIE-PODOLOGIE**

IFM3R  
54, rue de la Baugerie  
44230 Saint Sébastien sur Loire

Standard : 02 51 79 81 84

Fax : 02 40 80 62 94

[www.ifm3r.eu](http://www.ifm3r.eu)

**Concours 2012**

Les modalités d'admission à l'**institut de formation en pédicurie-podologie** de la Région des Pays de la Loire sont fixées règlementairement (Arrêté du 23/12/1987 modifié – Arrêté du 2 juin 2010).

L'IFM3R organise, sous le contrôle de l'**Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire**, un concours dont l'épreuve se déroulera à **NANTES** le :

---

**VENDREDI 20 AVRIL 2012 à 8h30**

**Lieu : Parc des expositions de la Beaujoire à NANTES**

---

La présidence du Jury 2012 est assurée par le directeur de l'Institut Régional de Formation aux Métiers de la Rééducation et de la Réadaptation des Pays de la Loire de St Sébastien sur Loire qui nomme les membres du jury.

Le nombre de places ouvertes au concours 2011 était de **40** places pour l'**Institut de formation en pédicurie-podologie de St Sébastien sur Loire**.

### ***Conditions d'inscription au concours***

---

Pour être candidat(e) aux épreuves d'admission il faut :

- Etre âgé(e) de 17 ans au moins au 31/12/2012.
- Etre inscrit en classe de terminale (admission conditionnée à l'obtention du baccalauréat).
- Etre titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

Titres ou situations admis en équivalence du baccalauréat :

- Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU).
- Expérience professionnelle d'une durée de cinq ans ayant donné lieu à cotisations à la sécurité sociale ou activités assimilées (service national, inscription à l'ANPE en qualité de demandeur d'emploi, dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi, d'une qualification...).

Coût : 60.00 €

### ***Formalités d'inscription***

---

**Procéder à votre pré-inscription via le site internet et vous recevrez par mail le dossier complet à envoyer**

**au plus tard le :**

---

**VENDREDI 10 février 2012 (dossier reçu à l'IFM3R)**

---